

EN VOL

MONTAREM TANT QUE POIREM

Toujours, à l'offensive



© Georges Champion.

Sommaire

Editorial

Toujours, à l'offensive

Disparition

Malou, déportée résistante : 1923, Aubenas - 2021, Montélimar -

Georges Champion et Alain Martinot

Actualité

Choisir sa mort : un combat pour la dignité

- Stéphane Nivet

Billets d'humeur

Faudrait voir à pas (trop) rêver -

Robert Vaschalde

Les pieds dans le plat - Rural

Histoire

Pirates - Henri Vidal

Le dossier du mois

Les femmes et la Révolution -

Christine Le Bozec

Laïcité

Vers quels horizons le gouvernement navigue-t-il réellement ? - Gérard Bouchet

13

La F.O.L. Ardèche

Au centre de vacances La Maison Blanche :

l'apprentissage du goût - Lynes Avezard

15

Danse au fil d'avril : se réinventer sans cesse ! - Annie Sorrel

16

Danse au fil d'avril : 30 ans d'éclats, Photographies d'Annie Sorrel

17

Le saviez-vous ?

L'enfance de Jacques Dupin à l'Hôpital Sainte-Marie de Privas -

Jean-Marc Gardès

Les jeux de Guy Vesson

Des plumes

La beauté du geste -

Jean-Claude Besnard

2

3

5

6

6

7

9

18

19

20

C'est la ligne que n'a de cesse de tenir la Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche qui nourrit une tendresse toute particulière pour la devise de Paris : « *Fluctuat nec mergitur* » (Il est battu par les flots, mais ne sombre pas). La Fédération affectionne, certes, la discrétion ; mais de là à imaginer qu'elle soit en sommeil ; ce serait mal la connaître.

Elle a par le passé su démontrer qu'elle pouvait être sévèrement ballottée par des flots inhospitaliers mais qu'elle ne capitulait pas. Elle n'a jamais hésité à surmonter les obstacles qui étaient dressés contre elle pour rebondir. Un rebond en clin d'œil à la devise protestante de Genève : « *Plus à me frapper on s'amuse, plus de marteaux on y use* ». De nos jours, la Fédération n'est pas sortie de l'auberge ; mais elle fait front.

Elle n'a négligé aucune opportunité avec, notamment, l'aide de l'État (chômage partiel, fonds de solidarité...). En conformité avec son objet moral, elle a mis fortement l'accent sur un des termes de son appellation : « œuvres » sans basculer dans « les bonnes œuvres ». Elle a immédiatement organisé l'accueil de personnes (souvent précarisées) atteintes du Covid-19 dans son centre qu'elle venait de rénover - sans aucune subvention - : *Le mas d'Artaude* à Le Pradet dans le Var.

Elle a aussi mis en place, pendant la pandémie, tout en poursuivant l'activité de son Institut médico-éducatif et de son Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile, une action d'appui à la scolarité avec le recrutement d'une équipe mobile. Dans les domaines de la culture, elle a impulsé et conforté les

interventions des volontaires de *Lire et Faire Lire*, elle n'a eu de cesse de mettre en lumière avec la Fédération de la Drôme *Danse au fil d'avril* (30ème anniversaire). Elle a répondu à un certain nombre d'appels d'offres.

Le secteur sportif n'a pas été en reste. L'USEP a maintenu le contact avec les associations qu'elle fédère et a été présente le plus possible sur le terrain auprès des écoles primaires publiques. L'UFOLEP a poursuivi son Ecole de sport ; elle a développé des actions en direction de publics en difficulté, dans le cadre de la politique de la Ville, en particulier et elle intervient au bénéfice des jeunes accueillis dans l'IME de Soubeyran.

Le secteur séjours éducatifs a, lui aussi, fait vaillamment face. En organisant des vacances apprantes, des séjours de vacances pour des jeunes en difficulté, des classes de découvertes...

La Fédération, dans son ensemble, qui a la laïcité chevillée au corps, a continué, contre vents et marées, à assurer des formations aux Valeurs de la République ; elle a ouvert largement les colonnes de son journal *Envol* aux enjeux de la laïcité...

La mobilisation de l'ensemble des acteurs de la Fédération (élus et collaborateurs) et des associations affiliées a permis et permet, en pleine pandémie, de ne pas rompre le fil qui relie leur raison d'être, en tant que fabrique du citoyen avec, toujours avec elles, la parole forte de René Char : « *L'impossible, nous ne l'atteignons pas, mais il nous sert de lanterne.* »

ENVOI

Rédaction, Administration et Publicité : Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche. Boulevard de la Chaumette - CS 30219 - 07002 Privas Cedex. Tél / Fax : 04 75 20 27 00.

Courriel : envol@folardeche.fr / **Site :** www.folardeche.org / **Directeur de la publication :** Gilbert Auzias

Comité de parrainage : Claude Barratier - Gaby Beaume - Pierre Bonnaud - Jean-Jacques Chavrier - Robert Coudert - Jean Coulomb - Martine Diersé - Jean Fantini - Jean-Louis Issartel - Roger Mazellier - Yves Paganelli - Henri Peña-Ruiz - Pierre Présumey - Francesca Solleville - Pierre Veyrenc - Charles Volle.

Comité de rédaction : Gilbert Auzias - Martine Bermond - Daniel Calichon - Antoine Cochet - Alain Condemine - Claude Esclaine - Jean-Marc Gardès - Daniel Mayet - Mireille Ponton - Annie Sorrel - Denise Vesson - Guy Vesson.

Imprimeur : Imprimerie Cévenole 07000 Coux / Tél. : 04 75 64 18 60 / CPPAP n°0325 G 79519 // **Abonnement :** 1 an : 40 € - de soutien : 60 € - le numéro : 4 €

DISPARITION

Malou, déportée résistante : 1923, Aubenas - 2021, Montélimar

Ses origines

Marie Louise Eymard (pseudonyme : Malou) naît en février 1923 à Aubenas. Ses parents sont de modestes agriculteurs. Entre 1939 et 1944, refusant le gouvernement de Vichy et l'occupation, ils accueillent pour un temps plus ou moins long des réfugiés mais aussi des personnes recherchées, pourchassées comme les résistants qualifiés de terroristes et les juifs notamment certains de ceux ayant échappé à la rafle à Vals les Bains le 30 septembre 1943.

Son entrée en Résistance

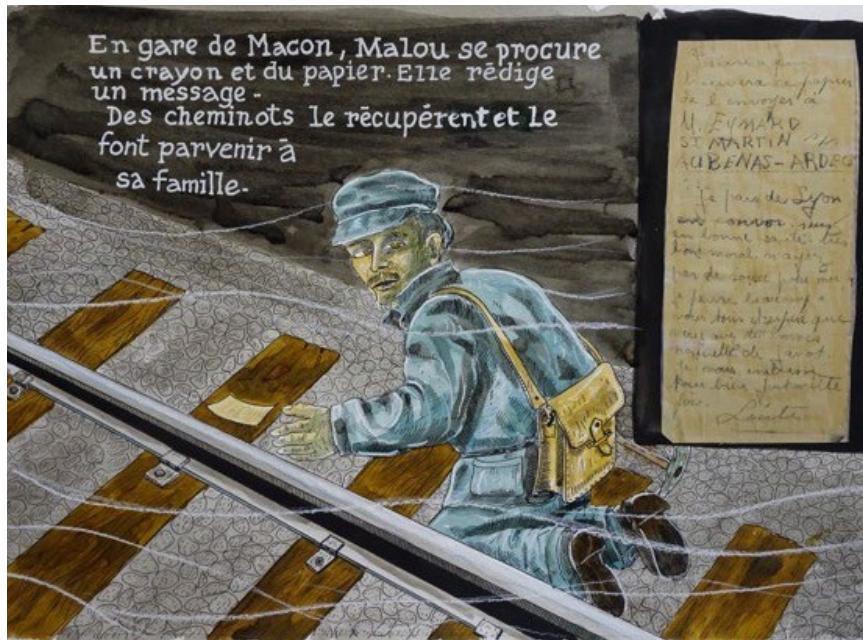
Malou, qui s'oppose à tout ce qui est imposé par l'État Français du maréchal Pétain, est approchée par Charles Escudier et Georges Picard, deux acteurs de la lutte contre l'ennemi nazi dans la région albenassienne.

Etant donné son jeune âge, ils lui présentent les risques encourus par les résistants. Elle les accepte et fait son apprentissage dans le canton d'Aubenas chargée dès décembre 1942 d'observer les occupants, de transporter des valises. À partir de mai-juin et plus encore d'août 1943, Malou avec l'accord de ses parents quitte l'Ardèche pour Lyon où elle peut rencontrer le commandant Richard (André Bourdin) chef régional du réseau F2.

Désormais clandestine car totalement engagée dans la Résistance, elle est toujours en mouvement, souvent à bicyclette ou en train, entre Lyon, Grenoble, Chambéry, Aix-les-Bains.... Elle est agent de liaison, estafette pour le réseau d'espionnage polonais F2 avec pour mission de transmettre des messages, des renseignements...

Son arrestation et sa déportation

Dénoncée, elle est arrêtée le 14 avril 1944 à Lyon par des membres de la Gestapo, agents du contre espionnage polonais. Interrogée à plusieurs reprises à l'école de santé, siège de la



Dessin d'un des fils de Malou : Georges Champion

Gestapo, rue Berthelot, elle ne parle pas « je n'oublie pas que je vous dois beaucoup Malou, vous n'avez pas parlé et cela je l'oublierai jamais et ainsi nous avons pu tenir jusqu'à la victoire » (lettre de Charles Escudier à Malou en 1972) ; elle est internée à la prison de Montluc jusqu'au 22 juillet, soit pendant plus de trois mois.

Ce jour là, avec une dizaine de camarades, elle quitte l'enfer « un univers de terreur et de peur » (Malou) de Montluc, d'abord pour Romainville atteint le 24 juillet. Lors de ce trajet, elle griffonne des messages à l'adresse de ses parents afin de les informer. Deux de ces trois bouts de papier, jetés sur la voie ferrée, sont récupérés par des cheminots et transmis à sa famille.

Par l'avant dernier convoi parti de la gare de l'est à Paris, après avoir transité par le camp de Neue-Bremm, entre Forbach et Sarrebruck, atteint le 4 août, elle est envoyée « par une sorte de train fantôme qui fuyait dans la nuit de l'Allemagne » (Malou) à Ravensbrück où elle devient le numéro 52 560.

À l'arrivée le 14 août, elle connaît les « formalités d'entrée » (rasage, inspection des poux, douches, distribution de vêtements dont une robe avant de recevoir après l'isolement le costume rayé...) dans un camp nazi et le block de quarantaine N° 23.

Avec certaines camarades de misère, elle est expédiée fin septembre dans un commando de travail à Belzig et enregistrée sous le N° 10 227. Après avoir remis en état les lieux et découvert qu'une personne qui les a précédées a qualifié Belzig de « camp de la mort lente », elles travaillent six jours par semaine, douze heures par jour (par équipes tantôt de jour ou de nuit) à la fabrication d'obus pour la DCA au profit de l'entreprise Roederhof dont l'usine est située à une demi-heure de marche du camp. Malou a en charge la vérification de la qualité de la production.

Les 80 à 90 françaises sur les 750 déportées de Belzig ont la réputation d'être peu productives et de saboter les pièces produites. À partir de février 1945, les événements s'accélèrent : bombardements fréquents, ar-

rivée des matières premières retardée voire impossible avec la destruction de la gare de Belziz puis en mars le typhus avec pour corollaire l'enfermement des déportées dans leurs blocs respectifs (les Françaises sont regroupées dans le block 3), le rapprochement des combats avec l'avancée des troupes alliées.

Sa libération et son retour

À la fin avril débute la marche de la mort sous encadrement SS avec armes et chiens. Elles parcourent 75 km, les plus valides soutenant, comme elles peuvent, les plus faibles. Lors de cette marche, elles rencontrent des prisonniers de guerre français et belges du stalag XI A à Altengrabow. Affamées, elles se précipitent sur les épépichures de pommes de terre crues que les KG leur font cuire. Pour les héberger, la bergerie est vidée de ses moutons. Les SS subrepticement disparaissent. Début mai, elles sont libérées par les Américains.

Elles prennent la route de la France : Arras puis Paris en passant par la Hollande, la Belgique. Malou rejoint ensuite Lyon où le commandant Richard la récupère ayant promis à ses parents de la ramener à Aubenas où elle

arrive le 11 mai 1945. Après un séjour dans un hôtel réquisitionné de Vals-les-Bains afin de l'aider à récupérer, son regret est de n'avoir pas bénéficié d'un soutien psychologique.

« Ce seul mot [libération] évoquait tant de joie et d'espoirs et nous en avons retiré amertume et déceptions » (Malou).

Son engagement dans des associations et dans la transmission de la mémoire

Elle reste en lien d'amitié avec certaines de ses camarades de misère. Son rôle comme agent P1 puis P2, chargée de mission dans le réseau F2, lui vaut d'être homologuée au grade de sous lieutenant.

Elle est décorée de la croix de guerre avec citations, de la légion d'honneur (chevalier puis officier), de la croix du combattant volontaire de la Résistance.

Les années qui suivent son retour ne sont pas faciles : son premier mari, Albert Champion, avec qui elle a deux fils, décède en 1949 ; un troisième fils naît quelques années plus tard de son mariage avec M. Boisnard. Malgré tout, elle s'investit dans de nombreuses associations en

lien avec son passé de déportée résistante : présidente de la section locale de Montélimar de la FNDIRP, membre de l'ANACR, de l'amicale du réseau F2 de la France combattante sans oublier son rôle dans l'association du musée de la Résistance et de la Déportation du Teil.

Retraitee, très attachée à la mémoire de la Résistance et de la Déportation et aux valeurs pour lesquelles elle a combattu : liberté, justice, république, elle témoigne, tant qu'elle peut, principalement auprès de collégiens et de lycéens, véritable « passeuse de mémoire ». Chacune de ses interventions marque fortement les élèves venus l'écouter.

**Georges Champion,
Alain Martinot,**

Membres de l'association des amis du musée de la Résistance et de la Déportation du Teil

Sources :

Archives de Malou.

Archives du musée du Teil.

Livre mémorial des déportés de France, tome III.

ANACR, Amis de la Résistance de la Drôme N° 50, janvier 2015.



Après la libération, Malou a construit une famille -3 enfants, 7 petits enfants, 6 arrières petits enfants - la nommant officier de la Légion d'Honneur, la France a reconnu son rôle de Résistante - Elle a aidé d'anciens déportés et a délivré un message de paix dans les Lycées & Collèges - Jamais Malou n'a exprimé de haine pour ses anciens bourreaux

Georges Champion, fils de Malou, nous transmet dans ce "carnet de voyage" les souvenirs de Malou pendant la deuxième guerre mondiale.

Vers quels horizons le gouvernement navigue-t-il réellement ?

On a voulu voir dans le discours des Mureaux, le 2 octobre 2020, l'annonce qu'un nouveau cap allait être pris s'agissant de la défense et de la promotion de la laïcité républicaine. En condamnant ce qu'il appelait alors les « séparatismes » le Président de la république semblait avoir pris la mesure d'un danger qui menace l'unité nationale : le communautarisme, et paraissait vouloir engager une action déterminée contre cette gangrène. Six mois après où en sommes nous ?

À dire vrai la situation n'est pas aussi claire qu'on pouvait l'espérer. Tout se passe en effet comme si l'affrontement entre deux positions, celle d'une laïcité accommodante ouverte de fait au communautarisme et celle d'une laïcité attachée à affirmer l'universalité de ses valeurs continuait à opposer deux factions au sein du gouvernement de la République sans que l'on puisse savoir qui de l'une ou de l'autre finira par l'emporter. Cet affrontement conduit à une forme d'immobilisme. Les mots et les discours masquent mal l'absence de décisions réelles. Les traces de cet affrontement sont perceptibles dans plusieurs dossiers

La situation autour de l'Observatoire de la laïcité par exemple.

C'est le 13 décembre 2020 que Marlène Schiappa annonce : « *J'ai fait des propositions au Premier ministre pour faire évoluer l'Observatoire de la laïcité, pour renforcer le rôle d'une structure qui ne serait pas forcément un observatoire, mais une structure qui porterait la parole de l'État* ». Plus de quatre mois plus tard, le Premier ministre n'a toujours rien dit sur ce sujet. Nous ne savons rien des dispositions qui seront prises. Bien plus, si Jean-Louis Bianco n'a pas été reconduit dans son mandat de président de l'Observatoire, son bras droit, Nicolas Cadène a été invité à poursuivre les missions



MUCEM. Droits réservés

de formation et d'information de l'Observatoire. Bien qu'étant officiellement contestée par la secrétaire d'État en charge du dossier, c'est bien la vision de la laïcité réduite à sa seule dimension juridique - laquelle permet par exemple le prosélytisme religieux lors de l'accompagnement de sorties scolaires - qui continue à être portée dans les interventions du rapporteur général d'un organisme dont on ne sait plus très bien s'il existe encore ou s'il n'existe plus.

Dans cette zone d'incertitude, les interventions en faveur du maintien de l'Observatoire se multiplient. Des universitaires sont appelés en renfort. Dans une tribune du 7 avril, 119 d'entre eux considèrent que « *les menaces sur l'Observatoire de la laïcité cachent mal une dangereuse récupération idéologique* ». Ils déplorent qu'une « *tendance s'exprime bruyamment pour élargir, sous prétexte de laïcité, le domaine d'application de la neutralité du seul État à la société en son entier. Cela pourrait inclure les usagers des services publics, les entreprises*

privées, les associations d'intérêt général, les parents accompagnateurs de sorties scolaires... » « *Cela reviendrait, ajoutent-ils, à faire des croyances et des convictions [...] une affaire intime, condamnée à disparaître de l'espace démocratique.* »

Je suis de ceux qui croyaient qu'une des caractéristiques majeures de la loi de 1905 était bien de placer les croyances dans la sphère de l'intime et de protéger les citoyens tant de l'obligation de croire que de celle de ne pas croire !

On ne peut donc que s'étonner de ce type de propos.

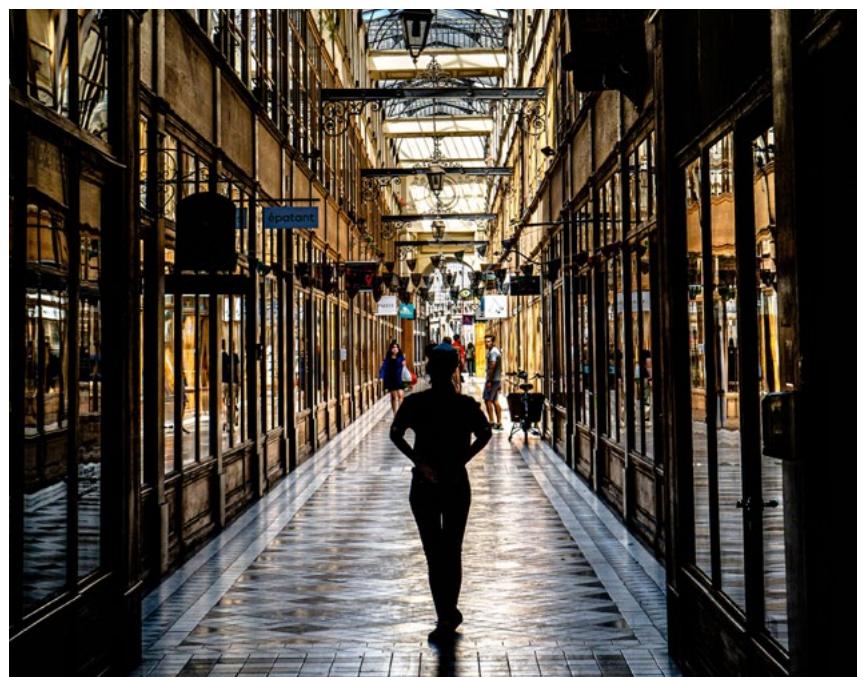
Selon les signataires de la tribune « *Ces restrictions de l'expression des convictions dans l'espace public provoqueraient, par ricochet, la réduction progressive d'autres droits et libertés, qui nous sont pourtant si chers. Cette nouvelle laïcité deviendrait un outil répressif, de contrôle et d'interdiction, en contradiction totale avec son projet initial et avec la loi de 1905* ».

Protéger l'espace public de l'expression excessive des convictions ferait de la laïcité une menace pour les droits et libertés ! Quand on connaît un peu l'histoire de la laïcité et de sa mise en œuvre en France il faut oser signer un tel propos. Jean Boubérot (un des signataires de ce texte) ose !

Ainsi il y a tout lieu de craindre que le retard que subit la mise en place d'une structure nouvelle remplaçant l'Observatoire de la laïcité – des propositions ayant apparemment été faites depuis décembre – témoigne de ce qu'il n'y a pas de consensus au sein du gouvernement sur ce sujet et que l'arbitrage final est loin d'être rendu. La décision pourrait donc tout aussi bien basculer dans un sens qui ne serait pas celui que le discours des Mureaux semblait indiquer.

Un autre signe de ce combat interne à l'exécutif nous vient des péripéties qui entourent le lancement des « *États généraux de la laïcité* » par la secrétaire d'État, Marlène Schiappa. Ces péripéties sont indicatives que sont bien en compétition deux conceptions de l'action gouvernementale.

Une opération comme celle des États généraux qui ont été ouverts par une conférence rassemblant plusieurs personnalités (Henri Peña-Ruiz, Philippe Gaudin, Caroline Fourest, Souâd Ayada, Raphaël Enthoven, Gaspard Koenig), ne se décide pas et ne s'organise pas à la dernière minute. L'existence d'un tel projet était nécessairement connue de l'exécutif. Dès lors, comment



faut-il comprendre qu'ait pu paraître dans la presse l'information selon laquelle le Président aurait vivement contesté cette opération au cours d'un conseil des ministres auquel Marlène Schiappa ne participait pas puisqu'elle n'a que le rang de ministre déléguée.

Quelles sont les bonnes âmes et les bons camarades qui ont lancé cette « *information* » d'ailleurs démentie le lendemain par le service de communication de l'Élysée ? Pourquoi une telle manœuvre ? S'agissait-il de discréditer une opération certes encore très confuse dans ses objectifs et son fonctionnement mais qui aura le mérite de permettre d'exprimer et d'argumenter des analyses et des convictions ? Au bénéfice de qui et de quoi cette déstabilisation ? On voit parfois dans ces États généraux une opération préélectorale. Peut-être !

Pourquoi alors le Président l'aurait-il critiquée ? Peut-être s'agit-il de tout autre chose. Sans doute un moment du sourd combat qui se conduit autour d'un projet laïque pour la France.

Quoi qu'il en soit, tout cela : atermoiements autour de ce qui pourrait remplacer l'Observatoire de la laïcité, ambiguïté des objectifs des États généraux, il importe que les laïques attachés à la laïcité républicaine fassent preuve de beaucoup de lucidité collective et ne se laissent pas tromper quant aux combats à venir.

Ils ne doivent pas être simples spectateurs d'un débat mais ils doivent y prendre part pour faire valoir les valeurs d'universalisme dont ils sont porteurs.

Le 26 avril 2021,
Gérard Bouchet



Au centre de vacances *La Maison Blanche* : l'apprentissage du goût

Dans le prolongement de l'école, l'Éducation populaire doit jouer un rôle important dans l'apprentissage du goût. Il éveille des sensations, valorise le patrimoine culinaire et promeut des produits de qualité. Ils ont bien de la chance les petits écoliers d'Albiez-Montrond et les jeunes scolaires venus profiter d'un séjour de découverte de la montagne savoyarde dans le centre de la FOL ! Car son directeur, Baptiste Celle, ne manque pas d'idées pour éveiller les jeunes papilles « *à la découverte des odeurs, des saveurs, des épices et des essences* », comme le préconise l'Éducation nationale. Ce passionné de cuisine et de saveurs du monde ne songe qu'à faire plaisir aux enfants.

Au service du restaurant scolaire et de la crèche

La Maison Blanche est un centre de vacances fraîchement rénové qui accueille dix mois de l'année des colos, des classes de découvertes, des groupes, des randonneurs... La présence d'une cuisine bien équipée et bien gérée représente une belle opportunité pour les deux communes d'Albiez qui ont délégué par convention ce service à notre centre. Celui-ci assure l'élaboration

des menus et la préparation des repas depuis la rentrée. Le restaurant fonctionne 4 jours /semaine pour un effectif qui varie entre 20 et 32 couverts. Apparemment à la satisfaction générale puisqu'on note en quelques mois une fréquentation en hausse ! Les menus comportent un plat, un laitage et un dessert qui réunissent féculents, légumes et protéines pour un coût de 7 € pris en charge par les communes, entièrement pour les enfants de moins de 6 ans et pour moitié au-delà. « *La capacité d'apprécier des saveurs différentes, de les différencier et de parler de ses sensations s'apprend et se cultive. J'aime faire découvrir aux enfants de nouvelles saveurs comme du « mafé de poulet », du « pad thaï » ou un « crumble de cabillaud ». Les veilles de vacances je leur fais du poulet avec des frites. Comme celles-ci ne peuvent pas attendre, les enfants viennent manger ce jour-là à la Maison Blanche* » nous raconte Baptiste.

Créer du lien avec l'environnement local

Baptiste Celle a fait le choix de privilégier les circuits courts, les produits locaux ou bio, les producteurs et commerçants de proximité,

avec qui il peut tisser des liens de confiance. Il descend au marché de St Jean de Maurienne le samedi pour les fruits et légumes. C'est une assurance d'avoir des produits de qualité. « *Il est plus agréable d'être en contact avec les gens que de passer des commandes en ligne !* »

Remplir un rôle social

Avec l'appui des directions académiques d'Ardèche et de Savoie, pendant la période de COVID, le centre est resté ouvert jusqu'au 14 février, date de l'interdiction des séjours. Le centre a ainsi pu accueillir dans le respect des gestes barrière, des groupes de jeunes de l'aide sociale à l'enfance ou en situation de handicap, seuls publics autorisés. Soit 150 enfants. En l'absence de remontées mécaniques, ceux-ci ont pu découvrir de nombreuses activités de plein air proposées avec tout autant de passion innovante par le directeur. Et permis d'offrir de l'emploi pendant les périodes d'accueil, à des professionnels locaux comme l'École de Ski Français, les fromagers, les loueurs ainsi qu'à des salariés de l'animation.

Lynes Avezard

L'éducation aux médias et à l'information, plus que jamais nécessaire !

Depuis deux ans désormais, la F.O.L. Ardèche s'engage sur l'éducation aux médias et à l'information et le numérique. Elle propose notamment aux établissements scolaires ou structures périscolaires des parcours pédagogiques et des interventions sur l'éducation aux médias et à l'information.

Liberté de la presse, fake news, théories du complot, liberté d'expression, droit de l'enfant, rédaction, journalisme... Autant de thématiques que nous pouvons aborder dans le cadre d'un parcours pédagogique dédié à l'éducation aux médias et à l'information. Dans une société où l'information devient un sujet hautement polémique, il est crucial de revoir les bases, débattre et développer des connaissances autour de ce sujet pour que chaque jeune citoyen puisse

mieux comprendre le monde dans lequel il évolue. Deux parcours pédagogiques ont déjà été construits par la Ligue de l'enseignement : *Les veilleurs de l'info* et *Expression en ligne*. Chacun aborde de manière ludique des sujets qui font pourtant polémique. Au-delà de l'intervention auprès des jeunes, nous pouvons aussi organiser des formations de formateurs sur cette thématique.

N'hésitez pas à nous contacter : numerique@folardeche.fr



Danse au fil d'avril : se réinventer sans cesse !

Cette brusque pandémie a marqué nos vies par ses multiples répercussions : des soucis, des contraintes jusque, hélas, aux deuils. Elle a figé certaines formes de vie, notamment culturelle et nous a plongés dans les incertitudes.

Face à cela, nous avons toujours réagi, comme la plupart des structures culturelles, de façon à faire vivre l'art, la danse, à travers notre événement ! L'an dernier, tout le festival dût être annulé, malgré nos efforts de reprogrammation, à part quelques représentations scolaires et le spectacle d'ouverture !

Cette année, pour les 30 ans du festival, nous voulions absolument sauver quelques axes majeurs, quitte à nous adapter et nous réinventer !

- Notre projet d'une création chorégraphique collective, *Rites au fil d'avril*, avec 50 amateurs sous la houlette de Denis Plassard, après moult adaptations, a dû être reporté à l'an prochain, mais nous avons pu retransmettre le duo Rites en direct et en replay auprès des internautes qui pouvaient réagir (550 connections), et Denis Plassard viendra animer un bal participatif en clôture de cette édition !

- *Nos mouvements incessants*, chorégraphie d'Abdou N'Gom, avec Émeline N'guyen, sur des textes de Mehdi Krüger, fut aussi diffusé en replay avec 1450 connections, plus que le Train théâtre n'aurait pu accueillir de spectateurs !

Si nous nous félicitons d'avoir pu ainsi garder le lien avec notre public et préserver des représentations déjà reportées de l'an dernier, nous n'avons pas voulu non plus les multiplier pour garder la surprise, l'émotion et la chaleur des retrouvailles avec le « spectacle vivant », en vraie présence ! Après avoir reporté de 2020 à 2021, en avril, puis en mai... nous avons maintenant bon espoir de vous proposer une **programmation réinventée en juin** !

- Le 30 mai à Villeneuve de Berg, *Face à face* de la cie Par'Allèles dans le Festival D'une cour à



La Luna del Oriente - Cie universitaire de Dijon

l'autre :

- le 5 juin à Crest à 19h : *Long est le chemin*, cie Par'Allèles ;
 - le 12 juin à 19h à Cruas : *Petite fleur* d'Aurélien Kairo, cie De fakto ;
 - le 12 juin à 20h30 à Veyras : *La luna del Oriente* avec bal participatif (selon prescriptions...) ;
 - le 13 juin à 17h30 à Etoile : *Petite fleur* d'Aurélien Kairo, cie De fakto ;
 - **le 14 juin** à 18h30 la FOL07 à Privas, vernissage de l'exposition « 30 ans d'éclats » photographies d'Annie Sorrel, avec plusieurs extraits dansés sur le parvis : nous voudrions des retrouvailles « festives », autant que les protocoles nous le permettront ;
 - le 18 juin à 14h30 (scolaire) et 18h à Villeneuve de Berg : 1,2,3 Jouons d'Ambre Gillet ;
 - le 18 juin à Nyons, théâtre de verdure, à 20h30 : *Tohu*, cie Daniell Alnuma ;
 - le 19 juin à La Voulte : *Un petit pas de deux*, Cie De fakto, en extérieur (sous réserve) ;
 - le 25 juin à 14h30 (scolaire) et 18h au Cheylard : *Je n'ai que deux pieds* d'Ambre Gillet, Cie Des Pas Possibles ;
 - **le 4 juillet** à Chabeuil, clôture festive du festival (selon protocoles) avec à 20h un bal participatif et 22h projection en plein air de films de danse.
- D'autres spectacles sont encore en cours de reprogrammation...



Ambre Gillet, Je n'ai que deux pieds.

En parallèle de l'exposition 30 ans d'éclats en salle, une exposition photo d'extérieur sur bâches accompagnera plusieurs événements. Après le teaser, un documentaire de 30 minutes sur les 30 ans du festival va bientôt sortir ! Ne le manquez pas !

Suivez-nous sur notre page Facebook ou Instagram, et pour plus de précisions sur les spectacles et manifestations, ouvrez notre site : www.danseaufildavril.fr

Nous espérons vous retrouver très nombreux sur les différents événements en juin pour partager la joie de la danse !

Annie Sorrel